

DOMAINE DE LA FONTAINE

Compte rendu de l'AG du 2 décembre 2015

Début de l'AG 19h40

Nombre de présents ou représentés à cette AG : 123

ABI CHANINE - GAULIN	CROLY-LABOURDETTE	GLORIEUX	LE GUERNIC	PROVENCE
BAILLEUL	CROMBEZ	GONCE	LEPLATRE	RAOUL
BARBA	DAUCHEZ	GONNEAU	LONDICHE	RENAUDON
BERTAIX	DAVOUST	GRAFF	LORENZO - VALMASEDA REY	
BERTRAND	DEGOY	GUINAMARD	LOUVET	RIES
BESCOND	DELOS	HARROIS	MAIRE	ROULOT
BESSETTE	DE MONTGOLFIER	HAUDEVILLE	MALAISE	ROUXEL
BESSIERES	DENARIE	HAUDIQUET	MARTINEAU	SAFADI
BONTOUX	DES COURTILS	HENRY	MARTINET	SCHUTZE
BOUBERT	DESGRANGES	HOCHBERGER	MATTHEWS	SEGRERA
BOUCHEZ	DESVOYES	HOUSSIN	MEHU	SILVESTRE
BOUFLET-THIME	DI PAOLO	JACQUET	METENIER	SORNICLE
BOUTONNET J.	DORNE	JAEG	MOINE	SOUGEY
BOUTONNET P.	DREVN	JAFFRE	MOREAU	SUGDEN
BRUAS	DUBOIS	JALON	MOREL	TARANDO
BURG	DUPIN	JEGU	MORTON	THOMAS
CARRON	DUPONT	JOHNSON	NIVET	TIERCELIN
CASSIN	EURIEULT	KAMA-SIGLIANO	NOYON	VALIERE
CAU-GERVAIS	FAGUER	KARABOGHOSSIAN	PACAUD	VENENCIE
CEZANNE	FAVIER	KHOSLA	PARIS	VERNE
CHARLES GÉRARD	FLORENT	LACOMBE	PARRY JP	WINTER
CHARLES MICHEL	FOURNIER	LACROIX-BRIGAND	PARRY-TIAR	ZAJAC
CHAVELAS	GAUDERLOT	LASCOUX	PERRIER	ZUR BRÜGGE
CLAUDE	GAULTIER	LEFORT	PFAHL	
COMMANDRE	GAUTHIER	LEGRAND	PLATHEY	

Absents et non représentés 7

FORTIN	LAROCHE-BRICHARD	SANGSTER	WHATLEY
GORSE	POULARD	SCHUBERT	

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1. Généralités et rappels
2. Rapport d'activités du Conseil Syndical du 01/10/2014 au 30/09/2015 et projets 2015/2016
3. Compte d'Exploitation
4. Bilan au 30/09/2015
5. Examen et mise au vote des motions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale
6. Questions - Réponses sur les sujets soumis au moins 8 jours avant la date de l'AG. Ces sujets doivent donc nous parvenir avant le 25 novembre 2015. Ils ne sont pas soumis à un vote.
7. Fin de l'Assemblée Générale.

1. Généralités et rappels

Utilisation des appareils de jardin à moteur :

Arrêté municipal du 19 juillet 1994 et ses additifs du 2/6/97 et 5/5/99 :

" L'usage des tondeuses à gazon, souffleuses, scies à moteur, tronçonneuses et tout appareil à moteur est autorisé sur le territoire de la commune :

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| - du lundi au vendredi de | 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 |
| - les samedis non fériés de | 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 |
| - les jours fériés hors dimanche de | 10h00 à 12h00 |

Pas de tondeuse ni d'appareil à moteur le dimanche.

Les propriétaires doivent en informer toute personne employée pour des travaux de jardinage.

Élagage des arbres privatifs :

Voir Convocation à l'AG

Le Conseil Syndical rappelle que la loi (articles 671 à 673 du code civil) et le Cahier des Charges de la résidence imposent que les arbres situés à moins de 2 mètres de la limite de propriété ne dépassent pas 1.80 m de haut.

Les branches ne devront pas non plus dépasser sur les terrains voisins (y compris sur ceux de la copropriété et les trottoirs de la commune, comme c'est malheureusement le cas à certains endroits).

En dehors de ces règlements, ce sont le bon sens et les relations de bon voisinage qui devront guider chacun pour maîtriser la taille de ses arbres – ou éventuellement abattre les sujets trop envahissants.

Voisins Vigilants :

Le site www.voisinsvigilants.org permet de vous inscrire sur une communauté de voisins vigilants, ou d'en créer une avec vos voisins proches. Idéalement, un groupe comprend 10 à 12 maisons avec un référent.

Il existe actuellement 5 groupes de Voisins Vigilants dans notre résidence :

- Verlaine DLF (référent M. C Cau-Gervais)
- Baudelaire DLF (référent M. Bailleul)
- Colette sud DLF (référent M. Moreau)
- G Apollinaire DLF (référent M. Guinamard)
- Rte de Ste Gemme DLF (Référente P. Burg)

Pour tout problème d'inscription sur le site, contactez Michel Moreau (mail micheljeanette@orange.fr)

Adresse du site Internet du Domaine :

www.domainedelafontaine.org

2. Rapport d'Activités du Conseil Syndical 2014/2015 et projets 2015/2016

Voir Convocation à l'AG

3. Compte d'exploitation

Voir Convocation à l'AG

4. Bilan au 30/9/2015

Voir Convocation à l'AG

5. Motions soumises à l'approbation de l'AG

Majorité simple requise (OUI > NON) pour toutes ces motions sauf pour la motion de révision du Cahier des Charges qui nécessite 87 OUI.

Motion A. Compte rendu d'activités de l'exercice écoulé

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le compte rendu d'activités présenté par le Conseil Syndical pour l'exercice écoulé ?

Motion approuvée à l'unanimité.

Motion B. Rapport financier

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le rapport financier présenté par le Conseil Syndical pour l'exercice écoulé ?

Motion approuvée à l'unanimité

Motion C. Affectation du résultat net d'exploitation

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle l'affectation du bénéfice d'exploitation de 2014/2015 (49 822 €) en augmentation de nos réserves ?

Motion approuvée à l'unanimité

Motion D. Budget prévisionnel 2015/2016

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le budget prévisionnel d'exploitation 2015/2016 ci-joint ? Voir le rapport compte d'exploitation, dernière colonne de droite (Budget 2015/2016)

ABS 1 BERTAIX

NON 0

OUI 122

Motion approuvée à la majorité

Motion E. Charges Trimestrielles

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le montant des charges trimestrielles normales de fonctionnement de 270 € par trimestre pour les échéances de l'année 2016 (janvier, avril, juillet, octobre) ?

ABS 2 BERTAIX DAVOUST

NON 2 DAUCHEZ ROULOT

OUI 119

Motion approuvée à la majorité

DOMAINE DE LA FONTAINE
Compte rendu de l'AG du 2 décembre 2015

Motions F1 et F2 : Election de 2 membres du Conseil Syndical

Explications : Le Conseil Syndical est renouvelé par tiers chaque année. Durée d'un mandat = 3 ans.

	Début mandat	Fin mandat	Remarques
Michel MOREAU	2013	2016	
Catherine GONNEAU	2013	2016	
Maurice GUINAMARD	2015	2018	Réélu à l'unanimité
Olivier BRUAS	2015	2018	Elu à l'unanimité
Henri PFAHL	2014	2017	
Marc PROVENCE	2014	2017	

Question : L'assemblée Générale, après avoir pris acte des candidatures, élit 2 nouveaux membres au Conseil Syndical parmi les candidats qui se déclareront lors de l'Assemblée Générale.

CANDIDAT 1 Maurice GUINAMARD (réélu à l'unanimité)

CANDIDAT 2 Olivier BRUAS (élu à l'unanimité) en remplacement de Jacques HAUDEVILLE, membre du conseil syndical depuis 9 ans qui ne se représente pas.

Motion « Cahier des Charges révision 1 »

Question : L'Assemblée Générale accepte-t-elle la révision du Cahier des Charges suivant révision 1 de novembre 2015 ? (texte consultable sur le site du Domaine www.domainedelafontaine.org)

ABS 0

NON 2 BONTOUX CLAUDE

OUI 121

Motion approuvée à plus des 2/3 des propriétaires

Motion BOUTONNET 1 - Ajout d'un VELUX

Question : L'Assemblée Générale donne-t-elle son accord pour la pose d'un VELUX 10 rue G. Apollinaire

ABS 2 CARRON LONDICHE

NON 0

OUI 121

Motion approuvée à la majorité

DOMAINE DE LA FONTAINE
Compte rendu de l'AG du 2 décembre 2015

Motion BOUTONNET 2 - Ajout ouverture fenêtre type véranda

Question : L'Assemblée Générale donne-t-elle son accord pour ouverture fenêtre type véranda + changement de type d'hubriserie

ABS 4 CARRON JACQUET JALON THOMAS

NON 9 BAILLEUL FAGUER MOREL PROVENCE VERNE

DESGRANGES JOHNSON PERRIER SUGDEN

OUI 110

Motion approuvée à la majorité

Fin de l'AG : 22h00

Signatures

Nom	Qualité	Signature
Maurice GUINAMARD	Président	
Henri PFHAL	Trésorier	
CATHERINE CONNEAU	SECRETIRE	
Jacques HAUDVILLE	membre CA	
Marc PROVENCE	membre ASF	
Michel MOREAU.	membre ASF	
DAUCHEZ	Scrutateur	